

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Brunois, 13 janvier 1868

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (246r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Brunois, 13 janvier 1868, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 18/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45745>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 janvier 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brunois](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Description

Résumé Godin souhaite obtenir de Brunois des renseignements sur monsieur Poëtte, ancien professeur de son institution. Il explique qu'il a besoin d'un instituteur capable d'appliquer les méthodes nouvelles d'éducation et bienveillant.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Poëtte, Alexandre Onésime](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

13 Janvier 6

et 4 sponsaux Bruxois

Monsieur

je vous demande de votre obligeance
quelques renseignements au sujet de
M. Poëte qui a du servir comme
professeur dans notre institution.

ces renseignements ayant tout à fait
confidentiels vous pourrez approuver complè-
tement la circonscription la plus complète.

je suis bien dans l'institution et je déclare
avoir un homme intelligent, capable de
se prêter aux méthodes nouvelles dont je
réserverai l'application sur un point quelconque
de l'enseignement. je ne déclare pas moins
qu'il soit d'un caractère bénignant et
capable d'empêcher pour principe. D'agir en
l'égard de l'enfant pour voir l'improvisation
et non pas celle de la rigueur.

si vous deviez bien obligez de me dire
si je puis remonter cela dans un homme
possédant des qualités indispensables à
une institution.

je voudrai remercier Monsieur mes amerciements
par avance, et l'assurance de nos sentiments
distincts

Garin

L. 2619